

<https://www.ecoleemancipee.org/Maintenir-les-trois-voies-ou-instaurer-un-lycee-unique>



Maintenir les trois voies ou instaurer un lycée unique ?

- Éducation -

GRDS L'école commune



Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2012

GRDS
L'ÉCOLE COMMUNE

Propositions
pour une refondation
du système éducatif



Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Le GRDS (groupement de recherche sur la démocratisation scolaire) propose de substituer à l'actuelle « école unique » une « école commune », caractérisée notamment par un tronc commun de 3 à 18 ans, la suppression des notes et de la concurrence entre les élèves, ainsi qu'un vaste réexamen des procédures d'apprentissage et des contenus d'enseignement, de la culture commune à transmettre aux jeunes générations, et de la formation des enseignants.

Depuis les années 1990, 90 % des jeunes sont encore scolarisés à 17 ans et 80 % le sont toujours à l'âge de 18 ans. Dès lors, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans apparaît à la fois juste et réaliste dans une large part de la gauche syndicale et politique. Cependant, cette proposition ne s'accompagne le plus souvent d'aucune volonté de refonte des trois voies qui structurent les parcours des lycéens (générale, technologique et professionnelle). Faut-il conduire les 15 % de jeunes actuellement déscolarisés entre 16 et 18 ans jusqu'à un bac ? Lequel ? Comment le rendre possible ?

De deux choses l'une. Soit nous disposons actuellement de bonnes réponses institutionnelles à ces questions et nous nous satisfaisons de la « diversification » des filières au lycée en valorisant leur contribution à la démocratisation scolaire. Soit nous prenons acte des limites du système actuel et de son incompatibilité avec l'accès à un « haut niveau de culture commune » pour tous. Il faut dès lors expliquer comment le report à 18 ans de la fin de scolarité obligatoire s'inscrit dans la construction d'une école commune visant l'éradication des inégalités d'apprentissage.

Dans la première option, la scolarisation des grands échoués de l'école après 16 ans paraît incantatoire, voire démagogique. S'ils quittent l'école de plus en plus tard, les difficultés de ces jeunes remontent à l'école primaire pour l'essentiel : ils savent à peine lire et écrire et leur rejet de l'institution s'enracine là. L'école telle qu'elle est n'a su ni empêcher cet échec complet, ni y remédier. Elle y a même contribué : les inégalités d'héritage culturel entre les familles n'expliquent pas tout. Réclamer la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans et ne pas dire en même temps comment on prend en charge ces difficultés précoces sans remanier l'ensemble de cette scolarité obligatoire est au fond très illusoire. Bien moins audacieuse, la proposition de Terra Nova est en revanche tout à fait compatible avec le maintien des trois voies du lycée, en s'appuyant sur l'apprentissage : il s'agit de se donner comme « objectif principal [...] de hisser tous les élèves à une qualification de niveau au moins égal au CAP » en ouvrant le chantier « de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans (qui n'est pas l'obligation scolaire, et qui comprend l'apprentissage », chantier qui « implique de se concentrer sur les 135 000 jeunes en échec scolaire » (François Dubet et Ismaël Ferhat, *École 2012 : faire réussir tous les élèves*, contribution n°14, 2011).

Pour le lycée unique...

Dans la seconde option, c'est au contraire le chantier d'un lycée unique qu'il faut ouvrir. Cette position ne fait certes pas l'unanimité à gauche du PS. Par exemple, Samuel Johsua y voit une « fausse bonne idée » (*L'école entre crise et refondation*, 1999) et suggère de distinguer scolarité obligatoire et scolarisation commune : « il y a un débat qui ne va pas de soi sur la décision d'imposer une école commune (c'est-à-dire avec les mêmes finalités, les mêmes contenus) aussi tard que 18 ans » (in Stathis Kouvélakis (dir.), *Y a-t-il une vie après le capitalisme ?*, 2008). Il nous semble au contraire que le lycée unique est la seule perspective forte à opposer à « l'école du socle » visée par l'UMP et une partie de la gauche, à condition de le penser dans le cadre d'une école commune radicalement plus

Maintenir les trois voies ou instaurer un lycée unique ?

efficace dans la transmission des savoirs. On objectera sans doute que tous les élèves et toutes les familles ne souhaitent pas également poursuivre des études supérieures. Ce constat est vrai, mais ne doit pas conduire à naturaliser le manque d'appétit pour les savoirs savants : la grande majorité des familles ouvrières aspirent aujourd'hui à un diplôme de l'enseignement supérieur pour leurs enfants, à condition qu'ils en aient les moyens scolaires (Tristan Poullaouec, *Le diplôme, arme des faibles*, 2010).

Autre objection possible : les écarts de niveau entre les élèves à la sortie du collège rendent utopique une scolarité commune au lycée... Certes, mais ces écarts se fabriquent pour l'essentiel avant le collège. Cela montre bien combien tout est lié : seule une réduction massive des inégalités d'apprentissage dans l'enseignement élémentaire rend crédible l'idée d'un lycée unique. Mais n'est-ce pas la moindre des choses qu'on peut attendre de toute relance ambitieuse de la démocratisation scolaire ? Dernière question, qui invite au débat le plus large : qu'étudierait-on dans ce tronc commun au lycée ? On peut se référer à l'idéal d'une éducation polytechnique, ou préférer, comme Bernard Calabuig et José Tovar (*Faites chauffer l'école !*, 2011), l'objectif d'un baccalauréat de culture générale et technologique. Une chose est sûre : le lycée unique doit permettre à tous l'étude des grandes oeuvres de l'humanité, indispensables pour construire collectivement un autre avenir !

Tristan Poullaouec

L'école commune. Propositions pour une refondation du système éducatif (aux éditions La Dispute, 15 Euros).